
Le deuil et le fardeau... la férocité en sus

Saïda Rahal-Sidhoum

A suivre les médias aujourd'hui, quiconque, méconnaissant l'habituelle place réservée au féminin en Algérie, serait convaincu que les femmes algériennes se sont réveillées un matin à un monde nouveau, inconnu d'elles, dans lequel venait de faire irruption une violence leur étant spécifiquement destinée. Ce n'est pas le cas.

Quelle est-elle alors la violence exercée, de nos jours encore, à l'encontre des femmes en Algérie? L'islamisme en est-il l'origine? Peut-on sérieusement envisager que le refus du féminin dans la sphère publique, que sa subordination au masculin s'expliquent par l'émergence puis le développement des mouvements islamistes? Qui peut imaginer un seul instant que la férocité avec laquelle les Algériennes sont sommées de "*revenir aux valeurs authentiques de notre peuple et de l'islam*" proviendrait, comme on voudrait nous le faire croire, d'un "ailleurs impénétrable et suspect, un archaïsme dévotieux, une saillie de la religiosité"?¹

Aussi, se contenter de désigner un coupable de la condition faite aux femmes à partir du discours islamiste radical², mélange indigeste d'anathèmes sans imagination et de religiosité sans spiritualité baignant

dans un verbe médiocre, sans resituer le cadre des rapports hommes-femmes en Algérie relève, si ce n'est de la manipulation, de la fumisterie. Même nos compatriotes masculins, tout au moins parmi les plus lucides, reconnaissent que les Algériennes, toutes petites filles déjà, sont condamnées à se mouvoir dans un labyrinthe de contraintes où toute action peut déclencher en réaction de la violence, violence masculine... et même féminine, violence familiale, violence du clan, violence administrative, violence institutionnelle, violence sociale... qui mutilent les êtres humains, dénaturent les rapports entre les filles et les garçons, entre les hommes et les femmes, condamnent l'Algérie, à moins qu'elle ne s'en débarrasse, à rester un pays désenchanté où désespérance et mal être affameront longtemps encore les jeunes générations. C'est ainsi qu'un Kateb Yacine, peu suspect de complaisance à l'égard de l'islam, a conclu qu'*"il y a chez nous une culpabilité profonde vis-à-vis de la femme. Cela commence avec la mère. L'homme (...) voit vite à quel état sa mère est réduite. La femme est opprimée. Ça se voit tous les jours (...). Dès sa naissance, la femme est accueillie sans joie (...). Jusqu'à son mariage, elle est considérée comme «une bombe à retardement» qui peut perturber l'ordre patriarcal"*³.

Aujourd'hui, une nouvelle violence généralisée vient s'ajouter aux routinières habitudes, une violence pour qui le déni du droit à la vie de celui qui n'est pas strictement identique est l'ultime œuvre. De très nombreuses familles algériennes sont endeuillées. Depuis six ans déjà, leur nombre ne fait que croître. Mères, sœurs, filles, épouses, amantes, camarades, copines d'Algériens pleurent. Une mélodie désespérée reprise par les unes résonne comme son écho chez les autres, toutes survivantes aux victimes de la féroce et aveugle répression d'Etat ou de l'abominable terrorisme, encore plus odieux d'être sans visage: islamistes, services parallèles, tueurs pour quelques milliers de dinars, psychopathes, criminels organisés ou non... Qui tue qui? Pourquoi?

La guerre que livrent et se livrent les clans de toutes tendances au pouvoir, la guerre que livrent et se livrent les gestionnaires corrompus de l'appareil d'Etat, la guerre que livrent et se livrent les services spéciaux au service de leurs intérêts particuliers, la guerre que livrent et se livrent les factions islamistes avides et revanchardes, le pouvoir que tous veulent conserver ou acquérir, la totale mainmise sur la société à laquelle ils aspirent, le contrôle des individus, le contrôle de la pensée, de l'acte de penser même, le contrôle qu'ils souhaitent sur les émotions et jusqu'aux sensations, sur les sens eux-mêmes, pour pouvoir mieux dépecer l'Algérie qui n'en peut mais..., réduit encore plus les femmes à n'être que d'"orageux silences".

Des femmes ont été tuées. Trop. Cependant, il faut aussi avoir le courage de le dire, ce sont les hommes qui forment "la cible privilégiée". Ce sont d'abord les hommes qui paient un large tribut au déchaînement des terreurs qui étendent leurs voiles sombres, un peu plus chaque jour,

sur l'Algérie. Une femme, on ne la tue pas en sa qualité de sujet, en tant qu'actrice sociale (qu'elle soit intellectuelle, militante, journaliste, policière, fonctionnaire...), une femme on la tue parce qu'elle ne convient pas: une femme, ça n'agit pas, ça se comporte et quand une femme n'a pas le bon comportement, qu'elle n'est pas convenable, alors elle mérite punition... jusqu'à en mourir. L'extraordinaire, aujourd'hui, ce n'est pas l'émergence de la violence verbale et physique vis-à-vis des femmes qui, pour le plus grand nombre, a toujours fait partie de leur quotidien; l'extra-ordinaire c'est qu'à l'autorité traditionnellement légitime (père, oncle, mari, frère, cousin, neveu) parce qu'elle ne "sévirait" plus assez puisque des femmes prétendent s'accaparer des petits bouts de la sphère publique, est venue se greffer, après que la violence de l'appareil d'Etat ait apporté aussi sa contribution, la violence de tout un chacun. La "rue" s'est arrogée le droit de menacer, de réprimer, de sanctionner toutes les femmes présentes dans l'espace public en se substituant à l'autorité masculine traditionnelle défaillante, parce que la famille élargie n'est plus ce qu'elle était, parce que quelques milliers de femmes, en ville essentiellement, ont acquis une indépendance économique, ont conquis une autonomie en tant que personne. Hiérarchie patriarcale et Etat n'ont plus le monopole de la violence. Ce sont tous les hommes qui peuvent se donner tous les droits sur toutes les femmes sorties de l'espace privé. C'est parmi celles-là, parce qu'elles ont quelques acquis auxquels elles tiennent, que se disent bien haut les légitimes fureurs.

On ne peut pas comprendre les enjeux en cours, et encore moins agir pour la cause des femmes en Algérie, si on ne prend pas la peine de connaître les grands traits qui tracent le cadre de vie de la plupart des Algériennes. Pour le raisonnement, il peut être utile de distinguer entre la *violence permanente*, structurelle, durable, liée aux valeurs patriarcales méditerranéennes, confortées par la représentation musulmane de la femme, la moins médiatisée en France et pourtant la plus généralisée, — peut-être parce que les connivences habituelles entre ordres patriarcaux, le peu d'intérêt que suscitent généralement les femmes du "petit peuple", ainsi que les arrières-pensées idéologiques, priment sur la lucidité — et la *violence spectaculaire* plus médiatique. Parce qu'elle est perçue comme en lien direct avec l'émergence puis l'importance politique des mouvements "fondamentalistes" et aussi parce qu'elle est nourrie par les discours islamistes eux-mêmes qui, incapables de se traduire en un programme politique et de gestion de la société, inaptes à proposer un projet fédérateur soucieux du bonheur terrestre des citoyens, restent largement obsédés, moins par la question du statut et de la place de la femme dans la société que par les types de rapports hommes-femmes à maintenir, à restaurer, à inventer si nécessaire pour, par ce biais, étendre leurs tentacules de contrôle sur toutes les sphères de l'humain. A défaut d'agir sur l'histoire, à défaut de pouvoir sur les événements, à défaut de compétences pour construire, il leur faut le pouvoir sur les êtres, sur les

individus, ainsi que le rêvent tous les moralismes pudibonds. Il faut dire que les différents groupes au pouvoir depuis l'indépendance leur ont bien préparé le terrain.

Les hommes ont prééminence sur les femmes. Le Coran, digne héritier de la morale biblique, n'a rien inventé. L'ordre méditerranéen l'avait largement précédé, l'espace appelé à devenir l'Algérie en fait partie. L'analyse de ce patriarcat a été menée et ce n'est pas le lieu ici d'y apporter une lueur complémentaire. On relira néanmoins avec intérêt le livre de Germaine Tillon⁴ qui aide à l'élucidation des rapports hommes-femmes dans cette Afrique méditerranéenne.

La puissance coloniale, si elle eut pour action de figer les rapports hommes-femmes, ne se priva pas d'y rajouter son empreinte. Organisant et structurant un statut personnel dit "musulman", sans accorder la protection sociale donnée aux familles françaises, cassant pour longtemps les dynamiques à l'œuvre dans le corps social, tour à tour dédaignant le féminin musulman ou l'enfermant dans des "orientaleries" fantasmatiques, faisant de l'enlèvement du voile un instrument d'acculturation propice à l'anéantissement de l'orgueil des "*tribus insoumises*"⁵, elle se dotera d'instruments permettant une "*idéologisation de la tradition*"⁶, propice à la stagnation sociale, voire à la régression, ainsi que l'admet volontiers un Monsieur Le Chatelier⁷: "*En 80 ans, nous (la France) y (en Algérie) avons fabriqué un islam unique au monde, (...) avec des mosquées administratives, des dévôts recensés, des cadis fonctionnaires, (...), et maintenant un code nouveau modèle, produit bâtard du droit musulman et de jurisprudence française*". L'appareil d'Etat qui se mettra en place en 1962 saura s'inspirer de cette démarche pour utiliser, chaque fois que nécessaire, la dimension religieuse.

La guerre d'indépendance si elle fut sans conteste l'occasion pour les femmes de fortifier leur personnalité, de se penser comme partie d'un tout supérieur au clan et à la tribu, si la femme-individu fit irruption non seulement dans l'imaginaire collectif mais aussi, et plus fortement encore, dans l'imaginaire féminin: des noms d'héroïnes se prononçaient, ni mère, ni fille, ni sœur, ni amante, mais combattante, résistante, infirmière dans les maquis, ravitailleuse au nez et à la barbe de l'ennemi, nouvelles fonctions qui toutes posaient le principe que l'être humain féminin pouvait exister en dehors de la fonction reproductrice, du travail ménager ou agricole.

Mais, en même temps, et cela est moins dit, la violence d'alors n'épargna pas les femmes qui eurent à connaître des heures d'horreur et de deuil: combien de femmes, violées par la soldatesque coloniale, durent subir en plus le rejet hors du groupe, l'immariabilité, insultées et battues, acculées au suicide ou à l'infanticide... Combien furent "punies" parce que "ne se comportant pas comme il convient à l'épouse d'un résistant" ou pis encore, accusées d'adultère; celles-là subiront le

châtiment suprême seul apte à laver l'affront fait au combattant absent⁸. Mais, quand ce dernier, de retour à son foyer, une fois la guerre de libération achevée, considéra que l'épouse qui l'avait fidèlement, honorablement attendu, ne correspondait plus à son nouveau rang social, sans hésitation aucune, et sans que le groupe social trouve à y redire, arrivait une nouvelle épousée, jugée plus apte à tenir la fonction d'épouse d'ancien maquisard. Que de zèle fut déployé par certaines familles pour marier leurs filles, même de vingt ans plus jeunes, aux nouveaux héros. Certains parmi ces maris d'un type nouveau, ayant réduit l'ancienne épouse et ses enfants dans une sphère clandestine du domestique, se retrouvèrent à diriger le pays, détenteurs de nouveaux pouvoirs; comment s'étonner qu'ils en usèrent pour humilier un peu plus le féminin?

Et c'est une sorte d'ironie du destin qui fait que l'honneur des hommes tient tout entier dans le comportement des femmes. Ainsi, si le voyou n'est pas l'opprobre de sa famille, si son père ou son frère ne seront pas déconsidérés, ces mêmes père ou frère d'une jeune fille désignée comme non vierge la nuit de ses noces, le clan tout entier, resteront déshonorés à moins qu'un châtement exemplaire affligé à la coupable, ou un suicide, ne vienne racheter l'honneur perdu. C'est ainsi que s'est développé, et se maintient de nos jours encore, un marché de réparation d'"hymens défectueux". Les mêmes médecins grassement rémunérés pour ces services n'hésitent pas à assurer également des consultations pré-nuptiales pour attester de l'existence ou de l'absence de virginité de la future épousée. Quant à celles qui sont dépourvues d'hymen sans le savoir, banalité gynécologique s'il en fut, elles peuvent de nos jours encore, à moins d'être de connivence avec le mari, se voir renvoyées à leurs familles, après avoir été battues, dépouillées de leurs biens, parfois même la chevelure préalablement rasée.

Mariées, mères d'enfants mais ne convenant plus au mari, ne plaisant pas toujours aux belles-mères, alors que, par leur travail aux champs, mais aussi de la laine, de la couture et d'autres savoir-faire elles ont contribué à l'amélioration du confort du foyer, parfois même à l'enrichissement familial, combien de femmes se sont retrouvées, le dernier-né arraché du sein, renvoyées dans leurs familles, pauvres et misérables, à la merci des belles-sœurs, quand les mères ne sont plus là pour les protéger, reconnaissantes néanmoins d'avoir un refuge, accueillant quelque fois leurs enfants, domestiques à bon marché, mangeant le pain noir de l'amertume. Bienheureuses celles qui furent assez prévoyantes pour se constituer un pécule en bijoux qui, monnayable, leur permet de ne pas perdre toute espérance. Un livre ne suffirait pas pour décrire les violences, banales parce que quotidiennes, banales parce que touchant la très grande majorité des femmes. Rédigé entre 1964 et 1965, l'ouvrage de Fadéla M'Rabet⁹ reste, dans une très large mesure, un livre de référence tristement actuel.

Tartufferie permanente

L'appareil d'Etat mis en place à l'Indépendance restera dans la lignée du FLN de guerre: "*Femmes héroïques, vous êtes les nobles éducatrices de l'Algérien nouveau, édificatrices engagées de la nouvelle société, vous avez la fierté modeste des authentiques Algériennes...*". L'histoire des femmes dans cette période reste d'autant plus à faire qu'elle est imbriquée aussi dans l'échec des Moudjahidates à initier un débat sur la place et le rôle des femmes dans la société. Il faut reconnaître que les efforts à déployer étaient titanesques et que rien dans le combat mené pour l'Indépendance, et dans l'euphorie d'une victoire chèrement acquise, ne les avait préparées à jouer ce rôle. Elles ne risquaient pas non plus d'être soutenues par leurs anciens camarades de combat. Fadéla M'Rabet rapporte que des militants du FLN d'alors, à qui l'on demandait comment ils voyaient le rôle des femmes à leurs côtés, répliquaient par la nécessité préalable de la mise en place de cellules féminines, la mixité étant un frein à l'engagement des femmes. L'UNFA a été, de triste mémoire, l'illustration de la fonction que l'on voulait voir jouer aux femmes en dehors de la sphère privée.

Le discours développé avait pour pivot "nos valeurs séculaires, l'authenticité de notre société", la femme étant bien entendu chargée de se les appliquer avec le concours actif des serviteurs de l'Etat. En sus du code de la famille qui finira par voir le jour en 1984, malgré le refus renouvelé de nombreuses femmes ayant accès à la parole publique, et qui consacra l'infériorité juridique de la femme fille, épouse et mère alors même qu'avait été décrétée dans d'autres textes (constitution et code du travail, et dans une moindre mesure code de la nationalité) l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce raccourci illustrant la tartufferie permanente des dirigeants algériens resterait trop concis s'il n'était complété par des exemples de la violence institutionnelle quotidienne. Tribunaux comme hôpitaux (et je mettrai entre parenthèses le système éducatif, responsable direct de la bêtise érigée en système de pensée) ont systématisé le mépris du féminin au point de banaliser l'intolérable et d'en faire un élément ordinaire du quotidien contre lequel les femmes n'ont plus l'énergie de se battre.

Arbitraire des uns, appliquant un code pénal sanctionnant d'une peine doublée l'adultère féminin, à perpétuité le meurtre du mari pendant que la peine encourue pour les crimes commis sur les femmes dépassent rarement la demi-décennie; condamnant pénalement pour abandon de famille la femme partie, souvent parce que chassée, du domicile conjugal tout en montrant de la mansuétude face aux "difficultés de versement" des pensions alimentaires; mettant à la rue femme et enfants quand

l'homme décide de divorcer par application du code de la famille qui empêche le juge d'octroyer à l'épouse le logement familial, alors même que cette dernière en aurait jusqu'alors payé, sur ses deniers propres, le loyer; n'hésitant pas à fermer les yeux sur une polygamie, vidée de son contenu traditionnel et réduite à sa forme juridique la plus caricaturale, autorisée néanmoins par ce même code de la famille, pour permettre au mari de convoler en nouvelles noces, pendant que la première épouse attendra longuement le bon vouloir du divorce par l'époux et son prononcé par le magistrat...

Féroacité des autres, au moment même où l'acte merveilleux de mettre au monde la vie se transforme en humiliation, femmes du peuple raillées, parfois même giflées, au prétexte de gémissements exprimant trop fortement les douleurs d'un accouchement déshumanisé; récemment accouchées allongées sur des paillasses, salle de travail pleine de seaux débordant de placentas¹⁰, exposés aux yeux de tous, comme si, femmes choses de la nature, ceci est votre indignité; mères-célibataires enfermées à clé à un étage réservé, pour ne pas heurter la moralité, dont les nouveaux-nés, pour la plupart abandonnés, mourront pour plus de moitié dans la première année, exclus déjà de la nurserie des bébés légitimes, portant dès le premier jour les habits de la charité, habilement réunis par quelque personnel para-médical; aile d'hôpital réservée, décorée, peinte pour les quelques femmes privilégiées qui, parce que "épouse de" ou "fille de" ont le privilège d'être autorisées à dépasser leur état de nature...

Arbitraire du guichet, où même celui qui vend un timbre peut se croire autorisé à lancer une œillade; arbitraire policier qui se sent investi de la mission de conservation des bonnes mœurs. Que de femmes furent refoulées à la frontière algérienne, alors même qu'elles avaient déjà accompli les formalités de passage des frontières et étaient dotées de l'accord du clan, parce qu'un policier passant par là jugeait inconvenant leur comportement risquant de déshonorer l'Algérie à l'étranger. Arbitraire de la puissance publique qui, lors d'un contrôle de papiers sur la route, ou à la sortie de spectacles, ou en d'autres endroits encore, s'apercevant qu'une femme était en compagnie d'un homme qui n'était ni son mari, ni de sa proche famille, l'emmenait pour contrôle au poste de police: il y eut même, dans les années 70-80, des femmes qui furent fichées à la suite de ces contrôles et qui se retrouvèrent inculpées de racolage; ce n'est qu'à la suite de "bavures" éclaboussant des femmes bénéficiant de la protection de leurs familles ou amis, appartenant à l'appareil d'Etat, qu'une certaine retenue de ce zèle s'imposa...

Arbitraire de la mosquée même, dont l'Etat à qui elle appartient de par la loi et pour qui ses servants sont des fonctionnaires, qui s'est vue confortée, par un décret du 23 mars 1991, dans son rôle d'encadrement et de stigmatisation: de par l'article 21, "*la mosquée a une mission d'orientation et d'assainissement des mœurs*"; parmi ses différentes

missions (pas moins de 27 articles les précisent), elle a pour vocation "d'appliquer les dispositions de la Chari'a dans les différents domaines de la vie islamique".

Délinquance de la mouvance religieuse elle-même, enfant monstrueux d'un appareil d'Etat manipulateur, qui prétextant de la contestation politique dont elle est porteuse, menace, rackette, assassine, prend en otage ceux-là mêmes qu'elle affirme vouloir défendre. Mouvance religieuse s'autoproclamant parti des pauvres qui n'a pas hésité, dans les municipalités qui furent acquises au FIS, à expulser de leurs logements de modestes femmes chefs de famille au prétexte de conduite inconvenante pour faire aussitôt occuper ces logements "récupérés" par des hommes du sérail. Mouvance islamiste qui, aujourd'hui, selon des informations qui se recourent, ne craint pas de kidnapper des jeunes filles pour en faire les épouses de militants, en contrepartie d'un simulacre de fêtes, d'un sadaq (dot) arbitrairement fixé en son sein, et sans consentement de la future épousée, en l'absence des parents (toutes conditions strictement contraires aux prescriptions dites islamiques censées être des normes incontournables) qui ne seront qu'ultérieurement informés, sans moyens de recours, captifs d'une violence nouvelle cherchant à s'institutionnaliser à son tour et d'un appareil d'Etat perdant de son monopole de jour en jour.

Dix volumes ne suffiraient pas à dire l'injustice faite aux femmes algériennes. Cent volumes ne suffiraient pas à expliquer comment, malgré tout, elles arrivent à conserver de la dignité à la vie, de l'espérance à leurs enfants, de la poésie à leurs œuvres, de l'amour dans leurs cœurs.

Tant que les questions du logement et des revenus des femmes algériennes ne seront pas clairement posées et n'obtiendront pas des éléments de solution, il est hasardeux d'espérer pouvoir changer le cours des choses. Qu'on en juge à travers ces quelques éléments du vécu féminin très schématiquement présentés:

— une subordination économique réelle et un salariat particulier:

- plus de 90% des femmes ne disposent pas de revenus, seules environ 5% des femmes en âge de travailler perçoivent un salaire. Si la moitié de celles qui travaillent sont célibataires, elles s'arrêteront pour la plupart de travailler après s'être mariées puisque moins de 10 % des femmes qui travaillent sont pourvues d'un époux;

- plus de 80% des femmes salariées sont occupées dans le secteur public où elles représentent largement plus de la moitié des corps de la santé et de l'enseignement et elles sont très largement concentrées dans les villes, à Alger en particulier; si 30% des salariées disposent d'un diplôme universitaire, ce qui est énorme et confirme l'exceptionnalité de l'activité féminine algérienne, beaucoup sont occupées dans les services et les postes administratifs, lieux de l'arbitraire par excellence des "petits chefs", où le harcèlement sexuel est érigé en norme. On assiste d'autre

part, depuis 1990 semble-t-il, à une diminution du travail salarié à l'extérieur et à une augmentation du travail à domicile, en lien peut-être avec l'émergence d'un secteur privé et aussi un élargissement de la violence de la rue.

— une citadinité vécue par la plupart dans la précarité et la violence et une ruralité déracinée de son terroir, aboutissant à parquer les femmes dans des bourgs factices:

- une politique du logement, dans la capitale et la plupart des grandes villes, réservée essentiellement aux couches moyennes, a rendu ordinaire de voir plus de dix personnes, souvent quinze à vingt et regroupant plusieurs générations, se partager une ou deux pièces. C'est ainsi qu'une promiscuité qui contraint tous les membres d'une famille, sexes confondus, à partager, la nuit durant, le même espace (avant de mettre dehors, dès le petit matin, les garçons jeunes et moins jeunes dont la socialisation se fait essentiellement dans la rue) est encore moins gérable dans un pays qui n'a pas la pratique de la mixité et ne dispose guère d'espaces de rencontres entre jeunes hommes et jeunes filles, où l'âge au mariage des hommes, à cause des contraintes économiques et du logement, a reculé vers 25-27 ans, qui est abreuvé d'une télévision occidentale où l'exhibition des corps est la norme et qui, faute d'une éducation sexuelle adéquate, ne peut pas analyser ses émotions et ses désirs. Le féminin n'apparaissant alors que comme tentation, corruption de la morale, est réduit, dans le meilleur des cas à un sexe chosifié et fantasmé et, dans le pire, est confronté à l'inceste et à ses destructions psychiques définitives; la "surpromiscuité" des transports urbains, qui permettent les attouchements les plus odieux accompagnés souvent de gras ricanements complices des autres hommes, si ce n'est de gifles pour celles qui osent se rebiffer, parachèvent le piège urbain dans lequel sont happées les femmes.

- le passage de la famille élargie, de ses normes contraignantes corollaires de ses solidarités agissantes, la légitimation des pratiques les plus indignes de par leur légalisation dans le code de la famille, la difficulté de la vie commune inhérente à tous les couples et exacerbée par des conditions de vie très dures pour la plupart, le désir de reformer une union après la dissolution de la précédente en sachant, si on le laisse, ne pas pouvoir disposer ailleurs d'un logement, ont abouti à ce que toutes les femmes sont potentiellement des sans-logis. Les rues d'Alger débordent aujourd'hui d'une réalité inimaginable voilà à peine une dizaine d'années. Des femmes encore jeunes et leurs enfants, de vieilles mères et leurs filles, couchent chaque nuit, sur des cartons, dans des venelles, à la merci de la violence que les rues des capitales du monde entier réservent aux femmes démunies de tout.

- L'aspiration à vivre comme les citadins, symbole de réussite sociale dans l'imaginaire paysan, et à accéder à l'abondance supposée des villes; le souhait de pouvoir scolariser les enfants pour leur avenir propre mais

aussi comme éventuel instrument de promotion sociale de toute la famille; l'enclavement des campagnes et la pauvreté des hameaux isolés où l'accès à un quelconque travail est problématique; la disparition de la manne de l'immigration maintenant que la famille nucléaire se regroupe dans l'émigration et que l'ancienne source de revenus pour la famille élargie se tarit; le mépris du travail de la terre généré par les discours développementalistes s'appuyant sur une industrialisation théorique mais aussi la maigreur de la subsistance procurée par des sols pauvres de paysans exclus des terres de la colonisation, sont parmi les facteurs qui accélèrent la désertification des campagnes. Les femmes se retrouvent alors enfermées dans des maisons à espace restreint, cloîtrées parfois, elles qui jusque-là disposaient de la nature en abondance, coupées du monde des femmes qui fut le leur et où des connivences, des solidarités, apprivoisaient l'impitoyable. Quant aux plus jeunes, celles qui accèdent à l'école, non seulement leur taux de scolarité tend à diminuer mais elles ont de plus en plus de difficulté à dépasser la classe de neuvième (correspondant à la troisième en France), même pour les élèves les plus brillantes. En effet, leur entrée dans l'adolescence vers les quinze ans — et donc la perception que l'on a d'elles comme étant quasiment des femmes depositaires de l'honneur masculin — coïncide avec l'obligation de parcourir des distances plus grandes pour se rendre au lycée, de prendre donc un bus, de se dérober à la vigilance familiale ou d'aller en internat (quoi que cette solution soit quasiment inexistante et de toute façon revenant trop cher pour des familles pauvres). Tout cela réduit le nombre des filles qui accéderont effectivement à la neuvième à moins de 5% dans certaines régions. Les autres rejoindront la cohorte des femmes à la maison.

Le lecteur a certainement compris comment les discours démagogiques des mouvements islamistes peuvent "jouer sur du velours". Il aura aussi compris pourquoi le hidjab pourra, pas nécessairement pour les mêmes raisons, apparaître comme un instrument utile.

Pour les familles, ce voile est *"d'une part une réaction de défense (...) devant le spectre de la délinquance des enfants dans la société moderne. Il est alors l'expression d'une angoisse qu'apaise la force d'un interdit et il est perçu comme un facteur de moindre désintégration psychique (...); davantage même, comme une protection impénétrable et sacrée contre cette désintégration (...). Mais, en même temps, et contradictoirement, il est une contrainte inverse qui rompt l'intégrité morale et physique (de la fille), en scellant sur son front que, quel que soit son degré d'instruction, il ne lui sera pas accordé, autant qu'au garçon, le droit de devenir un être raisonnable. Angoisse devant la destruction sociale, peur de l'émancipation intellectuelle, ces deux défenses sont confusément mêlées dans le voile, et indiscernables pour leurs protagonistes"*¹¹.

Le hidjab peut aussi représenter autre chose pour les jeunes femmes qui ne conçoivent pas de "revenir au voile de leurs mères (le haïk porté traditionnellement par les Algériennes), symbole à leurs yeux de l'ignorance, de la superstition, de la claustration, bref, de tout ce qu'elles ont fui par les études et l'instruction. Dès lors, le hidjab qui n'est pas connoté dans leur propre culture et qui, de plus, libère les mains et le visage (...), est mieux adapté à la mixité qui règne dans les lieux de travail et d'étude. Il leur permet en même temps d'afficher leurs différences face aux Anciens, par la référence à une culture qui vient d'ailleurs mais qui reste dans les frontières du sacré, de l'islam (...). Mais ce corps qui pénètre l'espace masculin et y évolue transgresse ainsi un interdit absolu (...). A l'échelle individuelle, le port du hidjab ne signifie pas nécessairement régression (...). On peut faire l'hypothèse qu'à travers le hidjab, la femme affirme que sa soumission à Dieu prime sur sa soumission à l'homme (...), à un ordre social dans lequel l'homme a un statut prépondérant (...). En s'appropriant le religieux et en le revendiquant, les femmes remettent quelque part cet ordre (patriarcal) en question"¹² et démontrent que peuvent s'affronter une conception masculine désignant la femme comme étant d'abord épouse ou mère d'un musulman, astreinte à se conduire comme telle et une conception féminine donnant le droit aux pratiquantes d'investir la mosquée, y compris le soir, se vivant comme musulmanes "auxquelles est reconnue, de par leur statut de croyantes, la valeur irréductible de tout être humain, redevable de ses actes (en islam) devant Dieu seul".

Largement absent de ces réflexions, ne fournissant guère de clé pouvant aider au décodage des enjeux en cours, le mouvement des femmes, dont en France on aime se faire l'écho, n'a pas su obtenir l'audience que d'aucuns sont convaincus qu'il a. Sa faillite est d'abord un problème d'image que les discours islamistes participent à disqualifier: femmes qui travaillent à des postes de cadres, assimilées à des gestionnaires honnis de l'Etat, femmes occupant des emplois peu spécialisés désignées comme prenant le travail des hommes (et qu'importe si elles ont la charge d'une famille), femmes non mariées vécues comme porteuses de turpitudes, femmes économiquement privilégiées, objets de toutes les convoitises. Mais, c'est aussi le résultat d'un aveuglement, persistant à croire qu'il suffit de dire lumière pour que celle-ci fût: peu introduites parmi les femmes du peuple que certaines considèrent souvent avec condescendance, voire avec mépris, partageant peu de choses avec elles, méconnaissant la ruralité et les couches urbaines précarisées, peu portées sur la connaissance des vécus ordinaires de femmes, guère attelées à la tâche de rassemblement autour d'idées communes, insoucieuses de la nécessité de créer des rapports de force fondés sur l'engagement massif des femmes, privilégiant les médias en français, alors que la langue arabe est devenue la langue lue par les moins instruits, tenant des meetings censés être populaires en

langue française soutenue alors que l'arabe algérien et le berbère demeurent les langues féminines, réduites à manier l'anathème au lieu de l'explication pédagogique, persuadées que c'est par les manifestations de rue que se créent les solidarités, privilégiant l'appareil d'Etat comme interlocuteur jusqu'à finir par n'agir qu'en fonction des tactiques développées par celui-ci, adhérant à des partis sans obtenir des garanties quant à leur engagement par rapport à la cause des femmes...

La liste des erreurs commises par les femmes militant pour une place réelle des femmes algériennes dans la société est longue. Chacune de nous en a sa part. Il faudra bien un jour en parler, pour en tirer les leçons qui s'imposent avant qu'il ne soit trop tard. A moins que nous en soyions toujours au point que Fadéla M'Rabet, voilà trente ans, analysait en ces termes: "*Quoiqu'elle (l'Algérienne) fasse, elle continue de se situer, d'agir, de juger par rapport à l'homme; il reste pour elle la mesure de toute chose: elle le craint ou le défie, le respecte ou le provoque, jamais elle ne l'ignore, puisqu'elle se détermine, justement pour l'honorer ou le bafouer, en fonction de sa volonté. C'est finalement, une attitude religieuse (du berceau à la tombe, l'œil est là, il ne cesse de la regarder, elle ne cesse de le voir, elle se dit libre, elle se sent coupable), et rien n'est plus difficile à perdre, on le sait, qu'une foi: celle-là est au cœur de toutes les Algériennes, voilées ou non, ignorantes ou cultivées; c'est leur aliénation majeure, si ancienne et si forte qu'elle est devenue, en quelque sorte, leur nature. Les hommes peuvent être fiers de leur travail: il n'y a pas une femme chez nous, qui ne croit en eux; et si cette croyance s'exprime diversement, on la retrouve dans toutes les conduites de toutes les Algériennes (...)*"¹³.

Saïda Rahal-Sidhoum

¹ Hélé Béji, "Radicalisme culturel et laïcité", revue *Le Débat*, n° 58, Editions Gallimard, dossier "Derrière le foulard", Paris janvier-février 1990.

² Voir notamment *L'Algérie par ses islamistes*, M. Al-Ahnaf, Bernard Botiveau, Franck Frégosi, éditions Karthala, Paris 1991.

³ Kateb Yacine, entretien avec Tahar Ben Jelloun, *Le Monde* daté du 11 août 1985.

⁴ Germaine Tillion, *Le Harem et les Cousins*, éditions du Seuil, Paris 1966

⁵ On relira toujours avec profit sur la question de la France et du voile des musulmanes l'ouvrage de Franz Fanon *L'an V de la révolution algérienne*, édité alors par Maspéro.

⁶ Formulation empruntée à Daryush Shayegan, auteur de *Qu'est-ce qu'une révolution religieuse*, éditions Les Presses d'aujourd'hui, Paris 1982.

⁷ Politique musulmane, Revue du Monde Musulman, septembre-décembre 1910, cité par Sadek Sellam, dans son livre préfacé par Jacques Berques, *L'Islam et les musulmans en France*, éditions Tougui, Paris 1987

⁸ Je me souviens de l'histoire d'une femme de ma région qui, dans les années 1958-59, épouse d'un maquisard stationné dans une autre wilaya, s'étant retrouvée enceinte, semble-t-il d'un jeune beau-frère, depuis à jamais disparu, fut avortée par sa belle-mère. Cela se sut ; les deux femmes furent dénoncées lors du passage d'un groupe de l'ALN. La belle-mère, après avoir été flagellée, eut la vie sauve parce qu'elle était la mère d'un combattant, l'épouse quant à elle après avoir été torturée, fut égorgée et son corps jeté au pied de la colline jusqu'à ce que sa famille vienne le récupérer pour l'enterrer. Tout un chacun considéra normal que des compagnons de combat s'ingèrent dans une affaire privée, en l'absence de l'époux... Et puis quel exemple édifiant pour les autres femmes !

⁹ La femme algérienne, suivi de Les Algériennes, éditions François Maspéro, Paris 1979

¹⁰ Je peux en témoigner ; je l'ai de mes yeux vu, de ma rage ressenti, en 1982, à l'hôpital de Béni-Messous à Alger

¹¹ Hélé Béji, article déjà cité

¹² Fatiha Hakiki-Talahite, Sous le voile... les femmes, Cahier de l'Orient n° 23, Paris juillet-septembre 1991

¹³ Ouvrage déjà cité, chapitre intitulé "De la soumission à la révolte".